



DEMANDE DE PRIME DE FIN DE REEDUCATION PROFESSIONNELLE 2026

Cette prime est destinée à vous faciliter le reclassement à la suite d'un accident de travail et nécessitant de poursuivre un stage de rééducation professionnelle afin de se maintenir dans un emploi.

1 – DEMANDEUR (ASSURÉ (E) EN MALADIE MSA) :

N° de Sécurité Sociale :

Activité :

Pour le jeune indépendant, date de naissance :/...../.....

Salarié agricole

Affiliation à la MSA Provence-Azur :

Droits ouverts en maladie Autre situation :

Nom – Prénom :

Adresse:

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Mail :@.....

Situation de famille : Marié(e) Vie maritale Pacsé(e)
 Célibataire Veuf(ve) Séparé(e) Divorcé(e)

Votre employeur :

2 – COMPOSITION DU FOYER

	NOM - Prénoms	Date de naissance	Situation actuelle	Personne concernée par la demande
M		/ /		<input type="checkbox"/>
MME		/ /		<input type="checkbox"/>
1 ^{er} enfant		/ /		<input type="checkbox"/>
2 ^e enfant		/ /		<input type="checkbox"/>
3 ^e enfant		/ /		<input type="checkbox"/>
4 ^e enfant		/ /		<input type="checkbox"/>
5 ^e enfant		/ /		<input type="checkbox"/>

3 - CETTE DEMANDE EST A NOUS RENVOYER AVEC LES PIECES JUSTIFICATIVES SUIVANTES DANS LES 3 MOIS APRES LA DATE DE FIN DU STAGE DE REEDUCATION ET AU PLUS TARD LE 31/12 DE L'ANNEE EN COURS :

SOIT PAR COURRIER : MSA PROVENCE AZUR – SERVICE ACTION SOCIALE – CS 70001 – 13416 MARSEILLE CEDEX 20

SOIT PAR INTERNET : PROVENCEAZUR.MSA.FR/MON ESPACE PRIVE/CONTACT & ECHANGES/TRANSMETTRE MES DOCUMENTS

- Attestation de parcours de rééducation professionnelle qui mentionne un avis favorable pour une prime de reclassement
- Extrait de casier judiciaire (bulletin 3) au Casier Judiciaire National – 107 rue du Landreau – 44079 NANTES Cedex 1
- RIB (si changement de coordonnées bancaires)

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE EXAMINÉ

TOUTE DEMANDE ET TOUTES PIECES JUSTIFICATIVES ENVOYÉES HORS DELAI FERONT L'OBJET D'UN REJET

4 – ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

La MSA Provence Azur se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations contenues dans cette déclaration.

La loi rend possible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausse déclaration (article L 377.1 du code de la sécurité sociale – article L 441.1 du code pénal).

« *En foi de quoi, je confirme ma demande et atteste sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements portés sur cet imprimé* ».

A

Porter la mention manuscrite "Lu et approuvé".

Le

Signature de l'assuré :

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) du 2016/679, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou d'une limitation du traitement et le cas échéant le droit à la portabilité des données que nous enregistrons à partir de vos réponses.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, consultez notre politique de protection des données sur notre site internet www.provenceazur.msa.fr/votre MSA/Informations légales.

MSA PROVENCE AZUR - Service Action Sanitaire et Sociale :

Nous contacter : 04 91 16 58 39

provenceazur.msa.fr/Mon espace privé/Contact & échanges

Nous connaître : provenceazur.msa.fr